

MAIS ...QU'EST-CE QU'UN "BON" CHANT LITURGIQUE ?



Difficile question sur laquelle on peut tenter de répondre ainsi :

c'est un chant qui va aider l'assemblée à entrer profondément dans le mystère célébré et à vivre la rencontre avec le Christ ressuscité, parce qu'il répond à certains critères :

- un texte théologiquement juste, qui dit la foi et la doctrine de l'Eglise
- un texte de bonne qualité littéraire dans un langage qui, toutefois, demeure accessible pour tous
- un texte et une musique qui sont en adéquation avec le rite (les textes officiels parlent de "convenance rituelle"); donc : se référer à la PGMR (présentation générale du missel romain) ...
- une musique dont les accents correspondent à ceux du texte (respect de la prosodie)
- une musique qui serve le texte dans son caractère, sa tonalité, des inflexions mélodiques et rythmiques, son climat harmonique, sa forme ... en adéquation avec la couleur du temps liturgique, de la fête ...etc.
- une mélodie qui tienne par elle-même et puisse être chantée sans accompagnement (sur laquelle on pourra ensuite superposer différents éléments, selon les moyens dont on dispose : accompagnement instrumental, polyphonie vocale, contrechants ...)

+ dans le cas de l'Ordinaire et des psaumes : respect du texte officiel et musique au service du texte, qui nous mette dans la bonne attitude spirituelle (= exit tous ces ordinaires des "faciles", ou tout, du Kyrie à l'Agnus, est sur la même musique, ou presque ...) ...

Autant de qualités qui sont celles du chant grégorien qui demeure une référence ... et c'est en cela qu'il faut comprendre cette phrase du Concile : "L'Eglise reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place." cf. Constitution liturgique Sacrosanctum concilium, n°116).

Je continue :

-S'il y a un accompagnement d'orgue et/ou une polyphonie à 4 voix mixtes, l'harmonisation doit être de qualité et - dans le cas d'une musique tonale ou modale - obéir à certains règles de base dans les dispositions des accords, leurs enchaînements ...etc. Des choses qui s'apprennent normalement dès la première année d'harmonie, mais qui sont totalement ignorées de la part de beaucoup de gens qui se sont improvisés "compositeurs" dans l'Eglise et éditent sans discernement de « belles » partitions à l'aide de logiciels de gravure...

Et c'est hélas un point d'achoppement entre les organistes et les autres acteurs liturgiques, car on entre

dans un domaine très spécialisé sur lequel il est très difficile de discuter ... (et nous jouons alors un très "mauvais rôle" ... car nous pouvons passer pour "ceux qui râlent tout le temps" ...).

Il s'agit là de critères objectifs qui devraient guider tous les choix de chants dans les équipes de préparation ...

Auxquels on doit ajouter ces questionnements

- dans quel type de lieu célébrons-nous ? (chante-t-on exactement la même chose dans une grande cathédrale gothique que dans une église moderne, ou une chapelle romane ?) ... Avec quelle assemblée ? Pourra-t-elle chanter sans difficulté les parties qui lui reviennent ?
- de quels moyens musicaux disposons-nous pour la mise en œuvre ? Chantres, chorale ... organiste, autres instruments ... et avec quelles compétences, quelles possibilités / capacités (vocales, techniques ...) ? Car le "meilleur" chant n'aidera pas l'assemblée à prier si la mise en œuvre n'est pas soignée ... au service ...

Exigence ne signifie pas élitisme ... Et "noble simplicité" n'est pas simplisme ...

Les éléments subjectifs du type "j'aime - je n'aime pas" ou encore "il faut faire plaisir à tel type de personne" ... ne devraient intervenir qu'en tout dernier lieu ... voire pas du tout ... si l'on n'avait pas besoin de "se battre" pour des points sur lesquels nous devrions tous être d'accord, avec un peu de bon sens et un minimum de formation musicale et liturgique ...

Ceci n'est pas "la pensée d'Isabelle Fontaine", même si c'est elle qui écrit ces lignes... ou qui est amenée à en parler lors de réunions ou de formations diocésaines ...

C'est ce qui ressort d'une réflexion commune sur la musique liturgique ... Et c'est de ce genre de choses que nous parlons régulièrement lors de rencontres au SNPLS ... même si nous butons sur la délicate question de "l'autorité" - au sens noble du terme ... et de la transmission ... - et qu'il nous faut souvent faire le grand écart entre ce vers quoi il faudrait tendre et les réalités du terrain ... ce qui peut parfois être source de découragement ...

D'où la nécessité du dialogue pour 1/ se connaître 2/ se comprendre 3/ avancer ensemble.

Ce qui n'est possible qu'avec une pédagogie qui s'appuie sur des critères objectifs...

En osant se poser les questions ... Un chant de veillée ou de KT n'est pas un chant liturgique... Faut-il encore pouvoir expliquer pourquoi, non pas en imposant d'en haut un point de vue tout fait, mais en initiant une réflexion commune... Choisir un "nouveau" chant : juste pour le plaisir de changer ou "faire moderne", ou parce que ce chant va apporter quelque chose au répertoire paroissial et favoriser l'union des fidèles ? ... Non, les organistes ne se sont pas ligués contre certains types de chants !!! ... Mais pourquoi disent-ils tous la même chose à leur sujet ? (avec une marge de tolérance plus ou moins grande... je pense être beaucoup plus cool que certains collègues ...) ... Etc... Évidemment, cela demande du temps et de la patience...

Nous sommes tous perfectibles, et la perfection n'est pas de ce monde, nous le savons bien... Mais la beauté est un chemin, la qualité est un acte de charité, et nous devons rechercher une éthique de l'esthétique... qui nous fera passer du « sacré » au saint » ...

« La musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en étroite connexion avec l'action liturgique » (Sacrosanctum concilium, n°112)

(reprise d'un article d'octobre 2016)

